

Paris, le 27 mai 2013

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Hélène JOUBERT
helene@agence-C3M.com

Mots-clés : BOURSE / GOUVERNANCE / EPARGNE SALARIALE /

A l'occasion de l'Assemblée générale de France Télécom, l'AFTAS et les Salariés-Actionnaires attendent des réponses à leurs questions !

- **Près de 5% du capital sont détenus par les salariés, ex-salariés et retraités de France Télécom. Soit 136 000 porteurs, pour un actif net de près de 1 milliard d'euros.**

L'AFTAS profite de l'Assemblée Générale de France Télécom, pour rappeler que des réponses concrètes sont attendues par les Salariés-Actionnaires, sur 2 questions portées ces derniers mois à l'attention de la Direction du Groupe.

D'une part, l'AFTAS demande à la Direction du Groupe, de prendre des mesures compensant l'érosion du patrimoine des salariés-actionnaires de France Telecom. Ainsi, l'AFTAS demande une cession à des conditions privilégiées des titres acquis par le Groupe pour l'attribution d'actions gratuites aux salariés, qui finalement n'aura pas lieu : 18 millions de titres destinés à cet usage et qui vont rester gelés.

Une façon aussi de renforcer un noyau dur d'actionnaires stables et fidèles au moment où l'Etat envisage de vendre les participations qu'il détient.

D'autre part, l'amélioration de la gouvernance du Fonds France Télécom Actions. Une gouvernance qui ne respecte pas la démocratie actionnariale, puisque les représentants des salariés sont désignés par les Organisations Syndicales et non pas élus directement par les porteurs de parts, contrairement à l'usage dans la majorité des sociétés du CAC40 (Directive Européenne 2007/36).

L'AMF a d'ailleurs été sollicitée par l'AFTAS pour prendre position, il y a quelques semaines.

A propos de l'AFTAS

Association loi 1901, l'AFTAS représente les actionnaires salariés et anciens salariés de France Télécom-Orange et défend leurs intérêts dans le domaine de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. L'AFTAS informe de manière objective les 200 000 actionnaires salariés du groupe France Télécom-Orange.

Près de 5% du capital de France Télécom-Orange sont détenus par ces salariés, les plaçant au 2ème rang derrière l'Etat actionnaire (27%).

L'AFTAS est membre de la FAS (fédération des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés).

L'administrateur représentant les actionnaires salariés au Conseil d'Administration du Groupe France Télécom – Orange est administrateur de l'AFTAS.

Pour en savoir plus : www.AFTAS-ft.com